



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1254

Lancement d'une première phase de l'opération n° 03020583 "Bourse du Travail salle Albert Thomas - rénovation des fauteuils de l'orchestre, grill, sanitaires et accès PMR" - EI 03020 et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-1, programme 20008

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 26 NOVEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. CHEVALIER (pouvoir à M. SOUVESTRE), Mme GOUST (pouvoir à Mme DELAUNAY), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. LEVY), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1254 - LANCEMENT D'UNE PREMIERE PHASE DE L'OPERATION N° 03020583 "BOURSE DU TRAVAIL SALLE ALBERT THOMAS - RENOVATION DES FAUTEUILS DE L'ORCHESTRE, GRILL, SANITAIRES ET ACCES PMR" - EI 03020 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2021-1, PROGRAMME 20008 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Bourse du Travail – Travaux de conservation et d'amélioration ».

Par délibération n° 2021/xxx du 18 novembre 2021, vous avez approuvé l'actualisation des Autorisations de Programme dans le cadre de la gestion financière du Plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation du patrimoine Administration Générale », AP n° 2021-1, programme 20008.

Opération n° 03020583 « Bourse du Travail Salle Albert Thomas - Rénovation des fauteuils de l'orchestre, grill, sanitaires et accès PMR ».

Il vous est proposé de lancer cette opération et de réaliser les aménagements suivants :

- Rénovation des fauteuils de la salle Albert Thomas : la dernière rénovation date des travaux faits dans la salle en 2000. Il est proposé de refaire le garnissage des assises et des dossiers pour redonner du confort à ces sièges vieillissants. Les structures métal et bois en place seront conservées. L'espacement entre les fauteuils restera ainsi identique et le nombre actuel de places sera maintenu. Cette 1^{ère} phase de rénovation concerne le parterre qui est la zone où les sièges sont le plus utilisés et donc les plus abimés (953 fauteuils, 62 strapontins). Son coût est estimé à 300 000 euros.
- Réfection du grill technique : le grill actuel est sous-dimensionné par rapport aux capacités réelles de la salle ce qui oblige régulièrement les contractants de la Ville de Lyon à faire des modifications techniques pour leurs spectacles. La mise en conformité au regard de nouvelles normes de sécurité s'avère également nécessaire. Le remplacement de la majeure partie des supports, moteurs et éléments porteurs, la mise aux normes actuelles des équipements de commande, des armoires électriques et du câblage existant vont permettre de proposer des possibilités techniques sécurisées aux utilisateurs et d'accueillir des manifestations ou des concerts plus exigeants au plan technique, notamment en matière de sons et lumières ; Le coût de la réfection du grill est estimé à 200 000 euros.
- Rénovation des sanitaires en sous-sol : l'état des sanitaires utilisés par le public de la salle de spectacle nécessite une rénovation complète. Ces travaux concernent une trentaine de sanitaires. Leur coût est estimé à 20 000 euros.

Cette opération financera les travaux décrits ci-dessus et les divers diagnostics nécessaires dans le cadre des études préalables, de faisabilité ou de programmation, d'aide à la décision confiés à des prestataires externes en amont des opérations de travaux.

La première phase de l'opération « Bourse du Travail Salle Albert Thomas - Rénovation des fauteuils de l'orchestre, grill, sanitaires et accès PMR » estimée à 520 000 € sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme 20008.

Vu la délibération n° 2021/584, du 25 et 26 mars 2021 et 2021/xxx du 18 novembre 2021.

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de la première phase de l'opération n° 03020583 « Bourse du Travail Salle Albert Thomas - Rénovation des fauteuils de l'orchestre, grill, sanitaires et accès PMR » est approuvé.
Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1 programme 20008.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur les programmes n° 20008, AP 2021-1, opération 03020583 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 317, selon la décomposition de l'échéancier suivant, susceptible de variations compte tenu des aléas pouvant survenir :
 - 2022 : 220 000 €;
 - 2023 : 300 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET